

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole de SPERACEDES
12, rue du Docteur Belletrud
06 530 SPERACEDES
04 93 60 58 43
ecole.0060572P@ac-nice.fr
Directeur : François Bouffault

Date : mardi 3 novembre 2020

PARTICIPANTS :

-Membres titulaires

Monsieur MACARIO : Maire de SPERACEDES
Madame BONNAFY: Adjointe aux écoles
Madame ELLENA : DDEN
Madame JOURDAN : Enseignante maternelle
Madame CAMPOLO : Enseignante maternelle et élémentaire
Madame CHEVILLON : Enseignante élémentaire
Madame THOMAS : Enseignante élémentaire
Mr BOSSU : Délégué parents d'élève
Mme GUITTAT : Déléguée parents d'élève
Mme SCHIPPERS : Déléguée parents d'élève
Mme LEVRAUX : Déléguée parents d'élève
Mme JACQUES : Déléguée parents d'élève

-Autres personnes présentes

Mr AUTARD : CAPG centre de loisirs
Mme KLOUMAN : CAPG

Excusés :

Personnel Mairie

Monsieur GUITTON : IEN Val de Siagne
Monsieur EGIO : Enseignant spécialisé
Madame LAPALU : Enseignante élémentaire
Madame JURION : Psychologue Education Nationale

ORDRE DU JOUR :

Présentation des membres du nouveau conseil d'école pour l'année 2020-2021.
Résultats des élections de parents d'élèves.
Effectif de rentrée, bilan.
Vote du règlement intérieur.
Désignation de la commission locale de contrôle des comptes de la coopérative scolaire.
Présentation des PPMS (PPMS général, PPMS intrusion), description :
-des risques,
-des signaux d'alerte,
-du rôle des personnels.
Projets pédagogiques 2020/2021.
Fonctionnement de l'école, de la cantine, du centre de loisirs.

Point sur les travaux.

Questions diverses reçues par les parents d'élèves élus avant le lundi 2 novembre 2020 à 12h.

Présentation des membres du nouveau conseil d'école pour l'année 2020-2021

Nouvelle équipe pour la Mairie de Spéracèdes :

M Macario Maire et Mme Bonnafy Adjointe aux écoles.

Nouveaux délégués de parents d'élèves.

Tour de table de présentation.

Résultats des élections de parents d'élèves

Scrutin réalisé le 9/10/2020

68% de participation contre 52% l'année passée.

Election des délégués de la liste de Monsieur Bossu 5 titulaires et 4 suppléants.

Effectif de rentrée, bilan

116 élèves inscrits à la rentrée, 117 à cette rentrée de novembre, 10 CM2 pour cette année, prévision précise à effectuer courant novembre.

Vote du règlement intérieur

Nouveau règlement scolaire départemental, quelques changements à valider.

Délibération du conseil d'école: Adopté à l'unanimité, 13 votants.

Désignation de la commission locale de contrôle des comptes de la coopérative scolaire.

Les enseignants disposent d'un compte de coopérative géré par l'OCCE, les mandataires de ce compte sont Mme Campolo et M Bouffault. Un contrôle de ce compte doit être effectué en fin d'exercice par une commission constituée d'enseignants hors mandataires et d'un parent d'élève désigné par les parents élus au conseil d'école.

Mr BOSSU est désigné par l'ensemble des parents d'élèves élus présents.

Présentation des PPMS (PPMS général : risques technologiques, naturels, PPMS intrusion, attentat)

Description :

-des risques, des signaux d'alerte, du rôle des personnels.

Incendie => Evacuation (Exercice réalisé trois fois par an)

Signal : sirène clairement identifiée par tous

Ajout d'une sirène en haut à l'extérieur car on ne l'entend pas si on est en récréation.

Séisme => Evacuation particulière « séisme »

Signal : le séisme lui-même

Nuage toxique, risque nucléaire, risque météo => Mise à l'abri

Signal : Corne de brume/appeil téléphonique/ annonce publique

Intrusion => Fuite

=> Confinement

(Réaction classe par classe sous la responsabilité de l'enseignant)

Communication immédiate au reste de l'école (communication téléphone silencieux pas de sonnerie ni de vibreur en vocal ou 114)

Signal : Sifflet (coups longs) ou déclenchement local ou déclenchement préfectoral ou sms DASEN.

Point capital : En cas de mise à l'abri, les familles ne doivent en aucun cas venir chercher les enfants.

Projets pédagogiques 2020-2021

Seront adaptés en fonction du contexte sécuritaire et sanitaire du moment.

Cirque, projet de circonscription et d'école

Danse

Piscine pour les CP/CE1

Raquettes à neige

Ski : Demande d'aide du personnel technique le matin le 23 novembre pour la manutention des skis. Pour les sorties, une très importante participation des parents d'élèves.

Demande de 12 bus pour les 6 sorties.

Participation à un projet CAPG EDD (Watty : économies d'eau, énergie) pour les cycles 3.

Participation à un projet sur la forêt demandé pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 avec le PNR.

Apprendre à Porter Secours pour les CM2.

Echecs pour les cinq classes.

Vélo.

Permis Internet pour les CE2/CM1/CM2 demandé à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Bibliothèque : Remise en route de la bibliothèque grâce aux parents bénévoles, grand merci à elles (Mme Aubril, Mme Ferreira Cordeiro, ...)

Fonctionnement de l'école, de la cantine, du centre de loisirs.

Remerciements au centre de loisirs et à son Directeur pour le fonctionnement et la collaboration depuis le début de cette année scolaire si riche en surprises.

Modification de la prise en charge des enfants à la pause méridienne qui semble fonctionner. Des animations sont mises en place malgré les trajets et les 3 services.

Adaptations dues à la Covid 19

Ecole : Port du masque obligatoire. Séparation de toutes les classes sauf des deux classes de la maternelle, la poursuite de cette séparation semblant impossible tant sur le temps périscolaire que scolaire.

Cantine : séparation physique des classes de l'élémentaire pendant le troisième service.

Centre de loisirs : séparation de toutes les classes sauf des deux classes de la maternelle ; séparation en 4 groupes sur les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir. Le centre de loisirs CAPG nous rappelle que les mercredis il y a un regroupement Cabris et Spéracèdes.

Point sur le nouveau protocole

Projection du protocole national et explication des solutions adoptées pour l'école : lavage des mains, port du masque tout le temps (sauf EPS, repas et hydratation), ventilation 15 min toutes les 2 heures.

- Séparation des entrées/sorties d'élèves sans modification des horaires.
- Séparation des trois classes d'élémentaire et du groupe des deux classes de maternelle.
- Récréations séparées pour chacun des groupes.
- Désinfection des salles effectuée chaque jour.
- Désinfection des tables entre chaque service à la cantine.
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes) effectuées plusieurs fois par jour.

Lors des séances de ski, les enseignantes de Maternelle se partageront l'accompagnement des séances. Pour des raisons d'efficacité, il nous semblerait souhaitable que chaque ATSEM reste attachée à la Maîtresse accompagnant la séance.

-Point sur les travaux

- Etude de l'air intérieur à réaliser : prélèvements faits par le bureau de contrôle et en attente du rapport des résultats
- Mise à jour du Dossier Technique Amiante à réaliser : manque de disponibilité du

technicien mais il a été relancé pour venir faire le travail

- Problème téléphonique récurrent à l'école élémentaire ligne fixe inutilisable : lignes téléphoniques à revoir. Demande d'une nouvelle carte SIM pour la classe de CP/CE1.
- Sécurité : Par rapport aux exercices de sécurité PPMS réalisés en ce début d'année :
 - difficulté pour ouvrir les cadenas des grilles donnant sur le microsite, serrures à étudier.
 - signal d'alerte incendie non entendu de la cour de la maternelle devant la salle de Mme Jourdan ; une autre sirène sera posée à l'extérieur.
 - salles « durcies » utilisables, des améliorations quant à la visibilité depuis l'extérieur de l'école sont à l'étude (vitre à filmer, pare-vue à installer.)
 - dispositif d'alerte intrusion à revoir (sifflet).
 - Vérifier la fermeture des baies vitrées salle de Mme Jourdan, la porte «jointe» mal.
- Demande d'un passe-partout général pour Madame Campolo qui est la suppléante pour la direction.
- Aire de Jeux de cour : état des dalles absorbantes à l'étude, les dalles sont nécessaires à la sécurité des enfants
- palmier : chaque année une société vient vérifier l'état du palmier. A surveiller

Sur le long terme : Accessibilité aux personnes à mobilité réduite à étudier.

Conseil municipal jeune : Les élections se sont déroulées le 9 octobre 2020, 4 élèves de cycle III ont été élus, la procédure de mise en place des séances de ce conseil est perturbée par le contexte sanitaire, le prochain conseil municipal devant se dérouler à huis clos il n'y aura pas de possibilité d'accueillir les délégués élèves. La mairie étudie une version différente pour « faire office » de premier conseil pour les jeunes conseillers municipaux élus en présence de quelques membres du conseil municipal.

Questions diverses

- des élèves de Mme Jourdan demandent une balançoire dans la cour, réponse négative pour des raisons de sécurité.
- Proposition d'une mère d'élève d'un projet gratuit : « rescue ocean », sensibilisation au développement durable, réponse du Directeur de l'école et du directeur du centre de loisirs de fournir les coordonnées de cette association
- Question de Mme Levraux à propos de la taille des chaises utilisées au service

cantine des grands. Il n'y a pas de possibilité de faire autrement, les chaises devant être aussi utilisées par des enfants de l'école maternelle.

- Proposition de Mme Levraux de visionner un film sur les cantines à propos du recyclage des déchets, approche développement durable, réponse : le document sera étudié et projeté s'il présente un intérêt pédagogique qui s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait à ce sujet.
- Question de Mme Levraux à propos de l'agrandissement du local de la cantine, réponse de la Mairie, il y a une réflexion pour créer une cantine par école (solution encouragée par le plan Vigipirate pour éviter le transfert des enfants de l'école maternelle et par la même occasion réduire le nombre de service). Cette volonté de créer une deuxième cantine est bien sûr coordonnée aux possibilités de réalisation.

Concernant le marché SODEXO, porté par la CAPG, avec le groupement des 4 communes : le Tignet, St Cézaire, Cabris et Spéracèdes.

La volonté générale est d'aller vers des produits BIO et locaux et la Sodexo se doit de respecter la loi Egalim (votée le 30 octobre 2018 et décret d'application publié le 24 avril 2019).

Cette loi prévoit dans la restauration collective 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques, à partir du 1er janvier 2022.

La sodexo s'est engagé dans une démarche de développement durable avec la CAPG et a pris de l'avance sur la loi pour mettre en place dès janvier 2020 :

- 20 % de produits BIO (entrée et dessert majoritairement),
- des fruits et Légumes locaux,
- 100% bœuf Label

Et dès janvier 2021 la Sodexo souhaite arriver à :

- 30% de produits BIO
- Environ 2,5 fois plus de produits locaux

Une réflexion est menée avec d'autres communes : Cabris, St Cézaire, le Tignet, Spéracèdes concernant des solutions plus locales avec une liaison chaude. Actuellement la Sodexo est une liaison froide.

- Question d'une mère d'élève : Une gouttière du toit-terrasse proche de la classe de Sophie éclabousse les enfants quand il pleut. Réponse : cela va être étudié en premier lieu par les agents des services techniques.
- Question d'un père d'élève à propos de l'usage des « gros mots » par les enfants. Réponse de l'équipe éducative : ces comportements sont traités immédiatement, ils font partie de l'enseignement de l'éducation morale et civique.

- Question d'un parents d'élève : En cas de suspicion d'un cas de COVID à l'école, un test PCR peut-il effectué sur un enfant à l'école ? Réponse du Directeur : Non, la procédure en cas de suspicion est la suivante, l'élève est isolé et les parents sont appelés immédiatement, viennent chercher l'enfant. La procédure est alors la suivante : rester à domicile, éviter les contacts, consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19).

PJ : feuille d'émargement, délibération pour le vote du règlement intérieur.

Fait à Spéracèdes, le 3/11/2020

Le Président du Conseil d'École :

La Secrétaire de séance :



F. BOUFFAULT



N. THOMAS

